

VOTE DU BUDGET 2019

SEANCE DU 4 avril 2019

BUDGET 2019

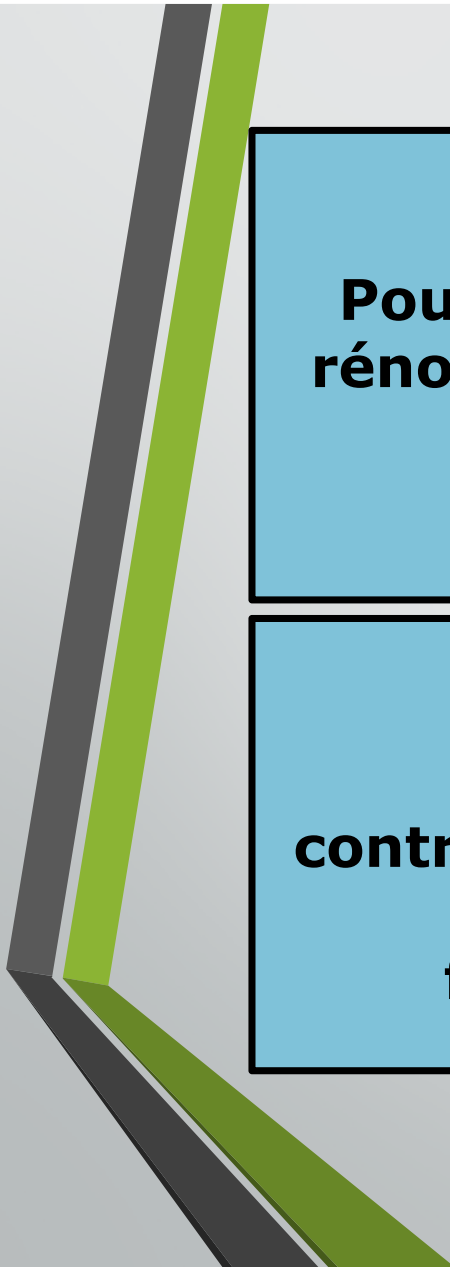
**RAPPEL DES ORIENTATIONS
ADOPTÉES LORS DE LA
SEANCE DU 28 FEVRIER 2019**

**Pas de hausse
des taux
d'imposition**

**Baisse des tarifs
pour les centres de
loisirs et la
restauration
scolaire**

**Priorité donnée à
l'enfance, la petite
enfance, la
jeunesse,
l'éducation,**

**Maintien des aides
matérielles et
financières
apportées aux
associations,**



**Poursuite de l'effort de
rénovation des voiries et
du cadre de vie,**

**Création d'une enveloppe
« budget participatif » en
lien avec les actions
développées en démocratie
participative,**

**Poursuite des
investissements
contribuant à la réduction
des coûts de
fonctionnement,**

**Poursuite de la
réhabilitation et de la
rénovation des bâtiments
communaux,**

29.037.562 euros

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

23.559.312 €

5.478.250 €



BUDGET 2019

**SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général	5 908 779 €
012	Charges de personnel	11 135 884 €
65	Charges de gestion courante	1 924 478 €
66	Charges Financières	490 277 €
67	Charges exceptionnelles	26 090 €
	<u>Total des dépenses réelles</u>	19 485 508 €
	<u>Dépenses d'ordre</u>	
68	Dotations aux amortissements	1 665 675 €
023	Virement à la section d'investissement	2 408 129 €
	<u>Total des Dépenses</u>	23 559 312 €



DETAILS PARTICULIERS

MAINTIEN DES SOLIDARITES

**320 070 euros
prévus pour les
associations**

**1.136.393 euros
de subvention
au CCAS**

DEPENSES DE PERSONNEL

+ 0,18 % par rapport à 2018

11.135.884 euros

Dont :

144.267 euros pour les jobs d'été

238.741 euros pour les animateurs

313.062 euros pour les PEC

**Mise en œuvre de
la 2^{ème} du PPCR,
Parcours
Professionnels
Carrières et
Rémunération**

INTERETS

	2018	Evolution 2019/2018	2019
Remboursement du Capital (1)	1.181.751 €	4,00 %	1.229.125 €
Remboursement des intérêts (2)	606.102 €	- 19,11 %	490.277 €
Annuité (1+2)	1.787.853 €	- 3,83 %	1.719.402 €

Encours de la dette / hab : AVION 700 € Autres Communes 893 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013	Atténuation de charges					75 703 €
70	Produits des services du domaine					685 847 €
73	Impôts et taxes					9 348 268 €
74	Dotations et subventions					12 368 388 €
75	Autres produits de gestion courante					244 282 €
76	Produits financiers					442 824 €
77	Produits exceptionnels					0 €
<u>Total des recettes réelles</u>						23 165 312 €
<u>Recettes d'ordre</u>						
72	Travaux en régie et provisions					394 000 €
<u>Total des Recettes</u>						23 559 312 €

LES RECETTES FISCALES

9.348.268 €

(8.829.270 € en 2018)

**Produit en hausse
de + 5,88 %**

**Bases
revalorisées**

de 2,2 %

Pas d'augmentation des impôts

**Pas
d'augmentation
depuis 2010**

	Taux AVION
Taxe d'habitation	23,74 %
Taxe foncière de base	38,19 %
Taxe foncière non bâti	96,63 %

LES DOTATIONS

12.368.388 €

(11.966.755 € en 2018)

Hausse de 3,36 %

**Budget établi sans
dotations 2019
notifiées**

**Estimation faite
avec prudence**

L'AUTOFINANCEMENT

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

MOINS

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

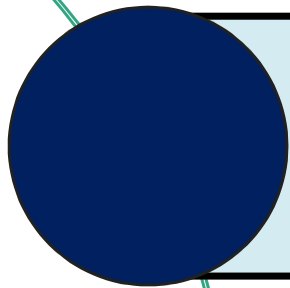
EGAL

AUTOFINANCEMENT

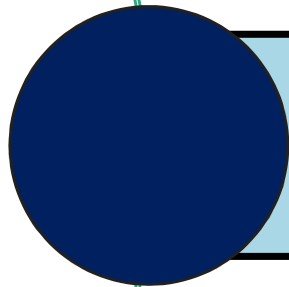
AUTOFINANCEMENT 2019

4.073.804 EUROS

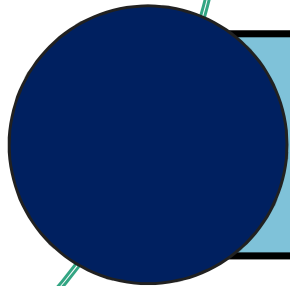
se composant de :



**1.091.060 € au titre des amortissements et
30.000 € de provision pour contentieux**



**544.615 € au titre de
l'amortissement de l'IRA**



**2.408.129 € au titre de l'épargne de gestion
(autofinancement net)**



BUDGET 2019

**SECTION
D'INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Dépenses d'Equipement							
							1 555 866 €
							480 700 €
							254 100 €
							69 700 €
							4 000 €
							476 207 €
							534 552 €
							394 000 €
Dépenses Financières							
							480 000 €
							1 229 125 €
Total des Dépenses							
							5 478 250 €

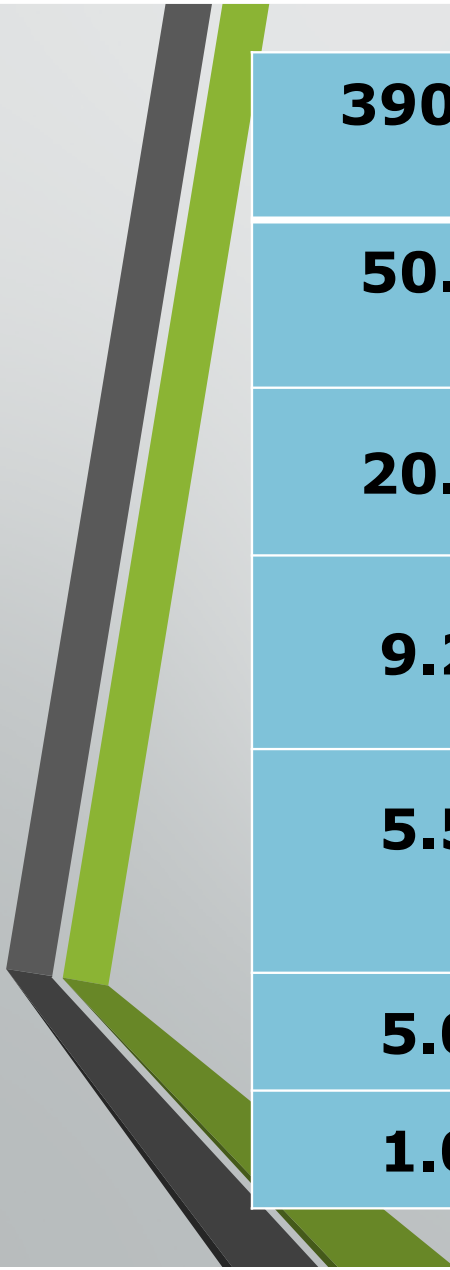


RENOVATION DE VOIRIE

630.866 €	pour la rénovation des voiries des trottoirs, la réalisation de parkings
310.000 €	pour les travaux de voiries en lien avec la création de la ligne BHNS – un avenant a été passé actualisant les sommes dues par la Commune pour les travaux sollicités par elle sur le parcours des bus.
150.000 €	pour les travaux demandés dans le cadre des réunions de démocratie participative,
185.000 €	pour la seconde phase des travaux déjà entrepris Boulevard Gabriel Péri
	Au total, ce sont 1.275.866 euros de prévus pour la réalisation de travaux sur les voiries.
80.000 €	pour l'acquisition de mobiliers urbains
70.000 €	pour des travaux au Parc de la Glissoire (aérateurs et faucardeur)
50.000 €	pour la mise en œuvre d'un plan de signalisation
40.000 €	pour la poursuite du programme d'aménagement de pistes cyclables
40.000 €	pour la signalisation routière



ENSEIGNEMENT ET ENFANCE



390.000 €	Pour la réfection des menuiseries extérieures à l'école Aragon Triolet /Michel (demande de subvention au titre de la DETR en cours)
50.000 €	Pour les mises aux normes dans les bâtiments de l'enfance et dans les écoles
20.000 €	Pour le renouvellement du mobilier dans les écoles Cachin et Wallon
9.200 €	pour l'achat de tables de tri – Cela permettra une meilleure évaluation du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires et la mise en œuvre de mesures correctives
5.500 €	Pour l'équipement des 3 restaurants en fontaine à eau (à partir de 2020, l'usage des bouteilles plastique sera proscrit dans la restaurant scolaire
5.000 €	Pour le changement de postes informatiques dans les bureaux des directeurs d'école
1.000 €	pour l'achat d'une plieuse de factures – la mise en place du portail Enfance famille a réorganisé les tâches.




CULTURE ET JEUNESSE

200.000 €	En complément des crédits déjà inscrits pour la rénovation et le réaménagement du Centre Culturel F Léger – au compte administratif 2018, un reste à réaliser de 535.180 € sera constaté, résultat des inscriptions faites depuis 2017. Rappelons que la rénovation porte sur les huisseries, les peintures, les plafonds, la refonte de la cuisine avec sa mise aux normes, la téléphonie et le réseau informatique.
20.000 €	Pour les mises aux normes dans les bâtiments de la culture et de la jeunesse
17.900 €	Pour le remplacement de la console son et lumière de la salle Aragon devenue obsolète et inadaptée pour certaines représentations
6.000 €	Pour le changement du revêtement de sol de la scène de la salle Aragon
5.900 €	Pour l'achat de 4 projecteurs pour la salle Aragon
4.000 €	Pour le changement d'un tiers des postes informatiques à la cyberbase dans le cadre d'un programme pluriannuel
300 €	Pour l'achat de divers matériels



INSTALLATIONS SPORTIVES



40.000 €	Pour les mises aux normes dans les installations sportives
17.900 €	pour le remplacement de certains défibrillateurs et l'acquisition de nouveaux
4.400 €	Pour l'achat de divers matériels
2.600 €	Pour l'acquisition d'une paire de buts pour le Stade Guillemant
2.500 €	Pour le remplacement du moteur du compresseur air respirable
1.800 €	Pour un complément de tatamis au dojo de la salle Gagarine
500 €	Pour l'achat de lignes d'eau pour la Plage de la Glissoire



DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN




4.000 €

Pour le remplacement des chaises de la salle conviviale à la maison des habitants



ACTIONS FONCIERES



300.000 €	Pour pouvoir préempter
60.000 €	Pour la destruction des immeubles rue E Michel et ancien CAJ rue Taverne
51.207 €	pour les acquisitions déjà décidées par le Conseil Municipal
35.000 €	de frais d'actes chez les notaires,
20.000 €	de frais d'arpentage,
10.000 €	pour l'achat d'un logiciel pour l'instruction du foncier et des taxes



GESTION DU PATRIMOINE

200.000 €	Pour les travaux de reconstruction des installations de chauffage. La Commune est en attente des préconisations de l'entreprise en charge desdits travaux.
100.000 €	Pour les travaux d'aménagement des nouveaux locaux des services techniques – une première enveloppe de 100.000 euros a déjà été inscrite au budget 2018.
50.000 €	pour l'acquisition de matériels informatiques, de nouvelles licences,
30.000 €	Pour les travaux de mise aux normes dans les bâtiments communaux
20.000 €	Pour l'acquisition d'un véhicule 9 places
20.000 €	Pour le renforcement des réseaux WIFI public, notamment dans les espaces publics
20.000 €	Pour l'installation d'une vidéosurveillance au stade Poumaer dans le but de prévenir de futures dégradations
18.000 €	pour l'acquisition d'un aspirateur de voirie

15.000 €	Pour l'achat de matériels ou le remplacement de celui-ci pour les services entretien des bâtiments et Bâtiments
15.000 €	Pour la poursuite des travaux d'aménagement du jardin public
10.600 €	Pour l'acquisition de nouveaux mobiliers pour les services – il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle qui sera utilisée sur plusieurs exercices
10.000 €	Pour l'achat de matériels ou le remplacement de ceux-ci au service Cadre de Vie
8.400 €	pour l'acquisition d'appareils de destruction de documents dans le cadre du R.G.P.D. (Règlement Général de protection des Données)
5.000 €	Pour l'acquisition d'arrosettes au stade Guillemant
4.702 €	Pour l'achat de mobiliers à mettre à disposition des particuliers lors d'événements familiaux

2.950 € Pour des barrières adaptées à l'intérieur des salles

2.000 € Pour l'acquisition de stands 3*3

1.100 € pour le remplacement d'urnes électorales

1.000 € pour l'acquisition de coffrets électriques

800 € pour l'achat de 10 mange debout et 4 tabourets hauts



BUDGET 2019

**SECTION
D'INVESTISSEMENT
RECETTES**

Recettes						
		FCTVA et taxe d'aménagement				685 000 €
		Subventions d'Equipement				60 000 €
		Produits des cessions				179 446 €
		Virement de la section de fonctionnement				2 408 129 €
		Amortissement des immobilisations				1 091 060 €
		Amortissement charges de l'IRA				544 615 €
		Immobilisations financières				330 000 €
		Travaux d'office et provisions				180 000 €
		Total des Recettes				5 478 250 €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

**Les
amortissements et
le virement de la
section de
fonctionnement
représentent les 3
quarts des recettes
d'investissement**

**PAS DE
SOUSCRIPTION
D'EMPRUNT POUR
REALISER LE
PROGRAMME
D'INVESTISSEMENT**



BUDGET LOCATION DE SALLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges courantes sont identiques à celles de 2018, soit **6.448 euros**.

Les recettes provenant aux produits des locations ont été évaluées à **30.000 euros**.

L'écart entre les dépenses et les recettes génère donc un excédent qui sera reversé pour un montant de **23.552 euros** au budget général compensant ainsi la prise en charge des dépenses non éligibles à la T.V.A et réglées par ce dernier.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements relatifs à ce budget sont portés par le budget principal.

VOTE DU BUDGET

A l'appui du rapport explicatif, vous avez été destinataires :

- d'une synthèse de la Section de Fonctionnement et d'Investissement,**
- du document budgétaire intégral avec ses annexes, notamment l'état :**
 - **de la dette,**
 - **des principaux ratios,**
 - **du personnel,**
- de la liste des subventions attribuées (voir compte 65).**

VOTE DU BUDGET

Il est rappelé que le Conseil Municipal doit lors de l'approbation du budget

Voter au niveau du chapitre la section de fonctionnement,


- Du budget principal,
- Du budget annexe – location de salle

Voter au niveau du chapitre la section d'investissement,

- Du budget principal,
- Du budget annexe – location de salle

Par ailleurs le vote du budget vaut approbation des subventions listées dans le document budgétaire

(article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales).



VOTE DU BUDGET 2019

SEANCE DU 4 AVRIL 2019

NOUVEAU BAREME CARTE PASS

PARME	CIEL	JAUNE	ORANGE
< 617 €	618€ à 839 €	840€ à 1 062€	Supérieur 1 062€

Ancien barème

PARME	ROUGE	CIEL	JAUNE	ORANGE
< 617 €	618 € à 724 €	725 € à 984 €	985 € à 1 246€	Supérieur à 1 246€

Chaque tranche a été augmentée de 17,3 %

RESTAURATION SCOLAIRE moins **50 cts/repas**

TARIF ACTUEL	PARME	ROUGE	CIEL	JAUNE	ORANGE
1 ^{ER} enfant tarif actuel	3,27 €		3,34 €	3,35 €	3,37 €
2 ^{ème} enfant tarif actuel	3,06 €		3,12 €	3,18 €	3,24 €
NOUVEAU TARIF					
1 ^{ER} ENFANT NOUVEAU TARIF	2,77€	2,81 €	2,84 €	2,85 €	2,87 €
À partir du 2 ^{ème} enfant	2,56 €	2,59 €	2,62 €	2,68 €	2,74 €

Centres de loisirs Petites et Grandes vacances Dégressivité à partir du 2^{ème} enfant inscrit ou de la deuxième semaine consécutive

TARIF 2018				
PETITES VACANCES	Tarif Parme	Tarif Ciel	Tarif jaune	Tarif Orange
Tarif par jour	2,30 €	5,40 €	5,70 €	6,00 €
Fréquentation occasionnelle	3,50 €	6,60 €	6,90 €	7,20 €

TARIF 2018				
GRANDES VACANCES	Tarif Parme	Tarif Ciel	Tarif jaune	Tarif Orange
Tarif par jour	4,15 €	8,10 €	8,75 €	9,40 €
Fréquentation occasionnelle	5,35 €	9,30 €	9,95 €	10,60 €

NOUVEAU TARIF

	PARME <i>Aide CAF déduite</i>	ROUGE	CIEL	JAUNE	ORANGE
Tarif journalier	1,30 €	5,10 €	5,40 €	5,70 €	6,00 €
2 ^{ème} enfant et plus	0,80 €	4,60 €	4,90 €	5,20 €	5,50 €
2 ^{ème} semaine et plus	0,80 €	4,60 €	4,90 €	5,20 €	5,50 €